

Modalités de remboursement des frais de déplacement

- 1/ La fiche doit être complétée, signée et accompagnée des justificatifs suivants :
convocation, billet de train, tickets de péage, essence, hôtellerie, restauration, etc.
- 2/ Aucun remboursement ne sera possible si le transport a été organisé par la Ligue Grand Est du Sport Universitaire ou l'ASUL ou s'il s'agit d'une demande personnelle sans accord avec l'ASUL
- 3/ Les déplacements Inter-Régionaux et Championnats de France pourront avoir lieu uniquement après accord du bureau de l'Association Sportive
- 4/ L'Association Sportive prendra en charge uniquement les repas proposés par l'organisateur ainsi que ceux pris le jour de la compétition, les autres repas ne seront pas remboursés. Aucune dépense liée à l'achat de matériel ou autres réalisée au cours du déplacement (pharmacie, pince nez, etc.....) ne sera prise en charge
- 5/ Il peut être demandé une participation de 12€ à 20€ aux étudiants par jour et par personne à partir d'une nuitée (somme décidée avant déplacement et déduite des remboursements demandés aux étudiants qui ne partent pas en déplacement organisé par l'AS UL). Lorsqu'un déplacement est organisé par l'Association Sportive, la somme sera demandée avant le départ sinon celui-ci sera annulé, les sommes seront encaissées même en cas de désistement
- 6/ Si les voitures ne sont pas optimisées, aucun remboursement ne sera envisagé
- 7/ Joindre de préférence un **RIB** ou une enveloppe timbrée pour nous permettre d'effectuer le remboursement

Envoyer le tout au plus tard 8 jours après la fin de la compétition :

A l'attention de Delphine GIGANT-LESSINGER

SUAPS – 1^{bis} boulevard Albert 1^{er} – 54000 Nancy

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour le remboursement par chèque

ou fournir les éléments par mail : delphine.lessinger@univ-lorraine.fr

SPORT :

RESPONSABLE DÉPLACEMENT :

Entourer : ACAD - IR - CFE Résultat :

Lieu de la compétition :

NOM Prénom : CURSUS :

Adresse :

Téléphone : Mail :

REEMPLIR EN FONCTION DU DÉPLACEMENT :

<p><u>Forfait Remboursement par voiture (A.R.)</u></p> <p>Nancy – Epinal : 23 euros Nancy – Metz : 20 euros Metz – Longwy : 19 euros Nancy – Longwy : 30 euros</p>

1/ Déplacement Académique :

Itinéraire parcouru :

Date :

Remboursement effectué le : Chèque N° :

2/ Transport Inter-régional et Championnat de France / Lieu : Date :

- km parcourus et simulation mappy : €

>>>>>>>>> **OU** <<<<<<<<<<

- Péage : € - Essence (Location)€ - Bus : €

- Billets SNCF : € - Métro :€

TOTAL DÉPLACEMENT : €

Coller ici les justificatifs correspondants (ou en annexe) :

- Hébergement : nuits X 35,00 €

- Repas : X

- **TOTAL SÉJOUR**

(joindre la facture de l'hébergement obligatoirement)

Remboursement effectué le : Chèque N° :